

MAZIÈRES-EN-GÂTINE

« Sous le choc », ils s'organisent

Les élus municipaux s'opposent à la fermeture annoncée du collège. Ils s'organisent et annoncent deux rendez-vous pour « sauver » l'établissement.



Présidente du Département, Coralie Dénouas a annoncé vendredi matin 3 février la fermeture du collège de Mazières-en-Gâtine dès la rentrée 2024. Au même moment, les élèves et professeurs se sont vêtus de noir et ont protesté contre cette décision, devant l'établissement.

PHOTO : MARIE BEAUVANS

Sous le choc ». Voilà comment les élus de Mazières-en-Gâtine, petite commune située entre Parthenay et Niort, décrivent leur état d'esprit depuis l'annonce, par le Département des Deux-Sèvres, de la fermeture du collège Roger-Thabault de Mazières-en-Gâti

Le Département prévoit de fermer l'établissement public et de regrouper les élèves avec ceux du collège de Secondigny, qui doit être détruit et reconstruit à neuf, dans le cadre du plan collège 2050.

Deux réunions prévues ces prochains jours

Le maire de Mazières-en-Gâtine,

Jacques Fradin, et les élus du conseil municipal s'opposent à cette décision dans un communiqué de presse envoyé au Courrier de l'Ouest ce mercredi 8 février. Les élus locaux veulent « sauver » le collège. Ils prévoient deux rendez-vous pour s'organiser. Un conseil municipal extraordinaire est en effet prévu ce vendredi 10 février à 19 heures à Mazières, pour signer une motion contre la fermeture de Roger-Thabault. « Nous invitons les maires et conseillers municipaux des 11 communes concernées à une réunion le mercredi 15 février 2023 à 19h à la salle socio-éducative », indique les élus.

« Nous souhaitons pouvoir garder un collège à taille humaine pour le bien-être de nos enfants et l'image de notre territoire. Nous souhaitons pouvoir continuer à offrir aux familles, ce service de proximité. Nous souhaitons également, avec la proximité du Golf Bluegreen, conserver l'opportunité de l'unique section Golf gratuite offerte dans notre collège, la seule proposée actuellement dans les Deux-Sèvres. Nous souhaitons que l'état de notre situation géographique soit pris en compte, avec la descente de la D 743. »

« Même si la municipalité n'a aucun pouvoir de décision étant donné que la gestion et le devenir du site appartient au Département, nous restons déterminés à nous opposer à la fermeture de notre collège et à soutenir les actions menées par les parents délégués, les enseignants et les citoyens dans le respect des lois de la République et des personnes. »

Jordan GUERIN-MORIN

2766

SIGNATURES

Il s'agit du nombre de signatures à la pétition lancée sur internet par l'association des parents d'élèves du collège de Mazières-en-Gâtine, pour s'opposer à la fermeture de l'établissement.

A SAVOIR Ailleurs en Gâtine

Pour rappel, la Gâtine a été désignée territoire pilote dans le cadre du plan collège 2050 porté par le Département.

Ce plan prévoit la rénovation ou reconstruction des collèges Jean de la Fontaine de Thénac et Maurice Fombeure de Ménigoute. La destruction et la reconstruction sur une parcelle annexe du collège Louis-Merle de Secondigny (type Pailleron). Les collèges Raymond Migaud de L'Absie et Roger Thabault de

Mazières-en-Gâtine fermeront. A la rentrée 2024 pour L'Absie. La fermeture du collège de Mazières-en-Gâtine sera conditionnée par l'ouverture du nouvel établissement de Secondigny.

Les collèges Mendès-France et Le Marchoux de Parthenay fusionneront à la rentrée 2028-2029 pour donner naissance à un nouveau collège construit sur le site du Marchoux.